

Lettre d'information

N°6 - novembre 2010



Commission Permanente du lundi 15 novembre 2010

Un certain nombre de rapports, parmi nos politiques prioritaires, ont bénéficié du soutien des élus Europe Ecologie. Vous en retrouverez la liste ci-dessous.

Parmi les dossiers de cette commission :

- *Signatures des conventions relatives au financement des phases Avant Projet /Projet et travaux de la rénovation de la voie ferrée Serqueux-Gisors et au financement des études d' Avant Projet de la modernisation de la section de ligne entre Serqueux et Gisors.*
- *Adoption des procédures du dispositif « chèque- énergie ».*

Si, parmi les dossiers présentés, un sujet vous intéresse ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Bonne lecture !

Solidarités Nord/Sud

- **Education au développement / Semaine de la Solidarité Internationale**

1 500€ au bénéfice du *CODASI* pour l'organisation et la coordination des activités associatives rouennaises lors de la semaine de la solidarité internationale (13 au 21 novembre prochains).

- **Coopération décentralisée / Convention avec l'Etat**

La Région Haute-Normandie a obtenu une subvention de 30 000€ du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes pour son programme de coopération décentralisée avec les acteurs locaux et la Région Astinanana à Madagascar au titre des années 2011, 2012 et 2013. Signature de la convention.

- **Coopération décentralisée / Programme d'actions à Madagascar**

4 000€ au bénéfice de l'*Université de Tamatave* pour faciliter les échanges scientifiques et pédagogiques entre l'Université de Rouen et l'Université de Tamatave et notamment l'organisation par visioconférence de modules de formation avec le Laboratoire Pluridisciplinaire de l'Université de Tamatave.

4 500€ au bénéfice de *Tamatav'action* pour le transport et la livraison de divers matériels et machines-outils

en faveur du Centre Culturel et Social de Tamatave à Madagascar.

Développement et mutations économiques

- **Economie sociale et solidaire / Eco-Région solidaire**

① *L'appel à projets Eco-Région-Solidaire 2010 sera lancé en décembre, réception des candidatures jusqu'à fin janvier.*

Appel à projets 2009 / phase d'expérimentation

3 600€ au bénéfice de *l'association Lieux d'être* (Mt St Aignan) pour la création d'un lieu de ressources consacré au développement psychocorporel de la personne.

Economie des territoires - Agriculture

- **Coup de pouce agricole**

① *L'aide régionale est accordée aux porteurs d'un projet créateur d'une activité agricole depuis moins de six mois ou aux candidats installés depuis moins de six mois sur une exploitation et développant une activité créatrice de valeur ajoutée. Elle s'adresse aux porteurs de projets non éligibles au dispositif national DJA (dotation aux jeunes agriculteurs). Une bonification de l'aide est accordée pour les projets en agriculture biologique.*

Un total de 29 500€ pour 8 bénéficiaires dont 3 en agriculture biologique.

- **Installation de jeunes agriculteurs**

Un montant total de 125 240€ au bénéfice de 31 agriculteurs s'installant sur une exploitation. Plusieurs bénéficient de bonifications pour l'emploi créé sur l'exploitation, la vocation herbagère ou encore les activités de diversification/transformation.

- **Emploi et accompagnement technique en agriculture**

23 200€ en faveur de *l'association Espoir rural (Yvetot)* pour la poursuite de son programme d'actions visant à maintenir ou à développer des emplois et des activités agricoles durables en milieu rural : développer la production agricole de bois ; favoriser la mise en place d'outils de transformation de proximité ; convaincre les agriculteurs de l'intérêt de la production à l'herbe.

169 000€ en faveur de la *chambre régionale d'agriculture* pour la mise en oeuvre de programmes d'actions : contrats globaux d'installation en agriculture, valorisation de l'herbe, plan de réduction des intrants, développement des filières de proximité.

Recherche

- **Diffusion de la recherche**

1 660 € au bénéfice de *l'Université de Rouen* pour la tenue du **colloque intitulé " Organisation, gestion productive et santé au travail "**. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du Grand Réseau de Recherche " Culture et Société en Normandie " et plus spécifiquement sur les axes « Travail, emploi, formation » et « Santé et société ». Elle se déroulera à la maison de l'Université de Mont Saint Aignan du jeudi 16 décembre au vendredi 17 décembre 2010.

Présentation de l'état des recherches en cours autour de quatre questions :

1. L'impact des nouvelles formes d'organisation du travail sur la santé des salariés.
2. L'impact des nouveaux modes de gestion des ressources humaines sur la santé des salariés
3. La prise en compte de la santé au travail dans les relations professionnelles
4. La pertinence des institutions et des acteurs du diagnostic de la prévention et de la gestion des risques et de la santé travail

Transports

- **Infrastructures ferroviaires / gare de Vernon**

① *La Région s'est prononcée favorablement lors du BP 2010 pour l'acquisition de 8 rames de matériel régional « Régiolis » en remplacement des autorails X 4900 et X 4750, qui arriveront en fin de vie en 2015. Ces rames bimodes-bicourant d'une capacité de 220 places seront livrées fin 2014 et circuleront entre Rouen et Dieppe.*

16 500 000 € au bénéfice de la *SNCF* pour l'acquisition de 2 rames « Régiolis » supplémentaires.

- **Infrastructures ferroviaires / Serqueux - Gisors**

① *La ligne Gisors Serqueux, actuellement non circulée car trop vétuste, doit faire l'objet d'une valorisation qui permettra à terme d'offrir un axe alternatif à la ligne actuelle Paris Le Havre pour faire circuler des trains de fret et de voyageurs (TER).*

Signatures des conventions relatives au financement des phases Avant Projet /Projet et travaux de la rénovation de la voie ferrée Serqueux-Gisors et au financement des études d' Avant Projet de la modernisation de la section de ligne entre Serqueux et Gisors.

L'ouverture des autorisations de programme et leur individualisation seront présentées dans le cadre du vote du BP 2011 lors de l'assemblée plénière du 6 décembre 2010.

- **Déplacements doux**

8 136€ au bénéfice de la *ville de Notre-Dame-de-Gravenchon*, pour la réalisation d'une piste cyclable située dans le quartier « Hélouis » et représentant un linéaire de 226 mètres.

Environnement

- **Approche environnementale de l'urbanisme**

4 424€ en faveur de la *commune de la Trinité-du-Mont* pour la réalisation d'une démarche « Approche Environnementale de l'Urbanisme » dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme.

- **Soutien aux manifestations environnementales**

2 000€ pour l'organisation du « 3ème festival des 1001 légumes » de *l'association "1001 légumes"*.

- **Charte forestière du territoire de la CREA**

Signature de la charte pour la période 2010-2013 autour du plan d'actions : - aménagement pour l'accueil du public dans les forêts concernées ; - communication et le tourisme ; - éducation à l'environnement ; - écologie des écosystèmes forestiers ; - économie de la forêt.

Energies

- **Performance énergétique des bâtiments - soutien aux opérations exemplaires**

① *Le dispositif d'aide régional 2010 prévoit un forfait de 150 € par m² de SHON avec un plafond de subvention à 400 000 € par opération. Pour les bâtiments neufs, le dispositif prévoit comme conditions d'éligibilité le niveau du label " maison passive-Passivhaus " ou équivalent.*

Sont désormais préciser dans le dispositif d'aide les critères techniques correspondant au niveau d'exigence du label " Passivhaus " ou équivalent de la façon suivante : - performance énergétique exigée (hors production locale d'électricité) Ø secteur tertiaire : Cep () < Cref (**) – 60 % Ø secteur résidentiel : Cep < 52 kwh/m²/an ; - obligation de mesures de perméabilité à l'air et exigence minimale BBC effinergie ; - certification non exigée.*

() Cep : consommation conventionnelle d'énergie du projet / (**) Cref : consommation conventionnelle de référence*

116 332,50 €, au bénéfice de la *commune de Villers-Ecalles*, pour la réalisation d'une opération de construction exemplaire en terme de performance énergétique. Ce projet consiste en la construction d'une école maternelle. Le niveau de performance énergétique visé est de 51,60 Kwh/m²/an, soit une consommation Cep < Cref – 60 % hors production locale d'électricité. La Surface Hors OEuvre Nette retenue est de 775,55 m².

- **Aides individuelles en faveur du développement des énergies renouvelables**

filière bois : 315 particuliers vont bénéficier d'une aide pour l'installation de chaudières à bois (jusqu'à 2 100€ par particulier) et d'appareils indépendants de chauffage au bois (jusqu'à 380€ par particulier) pour un total de 111 536€.

filière solaire : 30 187€ au total pour 24 particuliers pour l'installation de chauffe-eau solaires (jusqu'à 1 000€ /particulier), 3 000€ au total pour 2 particuliers pour l'installation de systèmes solaire combinés (1 500€ /particulier) et 496 605€ au total pour 332 particuliers pour l'installation de systèmes solaire photovoltaïques (1 500€ max /particulier).

- **Aides collectives en faveur du développement des énergies renouvelables**

solaire photovoltaïque :

144 850€ pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques d'une puissance totale de 70 175KWc proposées au bénéfice de 4 porteurs de projet : *Commune de St Mards de Blacarville, commune de Sainte-Austreberthe, Habitat 76 et Siloge.*

solaire thermique :

10 542€ pour l'installation de panneaux solaires thermiques proposée au bénéfice de *Eure Habitat.*

144 298€ pour l'installation de panneaux solaires thermiques dans le cadre de 7 opérations réalisées par *Habitat 76.*

17 500€ pour l'installation de panneaux solaires thermiques proposée au bénéfice de *Sodineuf Habitat Normand.*

35 511€ pour l'installation de panneaux solaires thermiques proposée au bénéfice *du Foyer stéphanois.*

i Un manque de retours d'expérience et d'informations sur les performances réelles des installations solaires thermiques, sur la satisfaction des Maîtres d'Ouvrage et sur l'identification des difficultés rencontrées dans le montage des opérations par les différents intervenants justifie la réalisation d'audits qualité sur les installations solaires collectives mises en oeuvre en Haute-Normandie. En conséquence, l'ADEME a décidé de réaliser un programme d'audits qualité sur 18 installations solaires thermiques sur le territoire haut-normand et a sollicité un accompagnement financier de la Région.

11 805€ au bénéfice de *l'Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Energie* « ADEME » pour la réalisation d'audits qualité concernant sur 18 installations solaires thermiques en Haute-Normandie.

- **Géothermie - soutien aux études de faisabilité**

4 863 € en faveur de la *SA HLM « RURALE DE L'EURE »* pour la réalisation d'une étude de faisabilité géothermique dans le cadre d'un projet de réhabilitation énergétique de 65 logements, situés sur le site du Bourgoult, aux Andelys

- **Thermographie aérienne**

30 910 € en faveur de la *Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc* pour la réalisation d'une thermographie aérienne par infrarouge sur l'ensemble de son territoire.

- **Appel à projets Energies - dispositif chèque énergie - modalités de mise en oeuvre**

① En cohérence avec les priorités du plan climat énergies et dans le cadre de l'appel à projet « Energies », la Région a décidé de faire évoluer ses aides aux particuliers afin de favoriser l'amélioration de la performance énergétique des logements individuels des ménages les plus modestes. L'Assemblée Régionale lors de sa séance du 19 avril dernier a approuvé les principes généraux du dispositif : - réalisation systématique d'audits énergétiques préalables, - aide accordée, sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 45 000 €), aux propriétaires occupants de maisons individuelles construites depuis plus de 10 ans et constituant leur résidence principale, - introduction d'aides améliorant la performance énergétique du bâti, - aides à l'installation d'équipements utilisant les énergies renouvelables réservées aux logements les plus économes. La Commission Permanente du 26 avril 2010 a acté le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage aux fins d'élaborer ce nouveau système d'aide. Le mode opératoire du dispositif ainsi que le tableau des aides envisagées ont été communiqués à titre informatif lors de la séance du Conseil Régional du 21 juin dernier. Le travail réalisé avec l'Assistant au Maître d'Ouvrage permet de préciser aujourd'hui les procédures du dispositif « chèque- énergie ».

Adoption des principes de fonctionnement du dispositif suivants :

“ Le dispositif « chèque énergies » est constitué du « chèque énergies – audit » et du « chèque énergies – travaux »,

“ Le « chèque énergies - audit » sera remis par le particulier au bureau d'études. La Région paiera ensuite directement le montant du « chèques énergies – audits » au bureau d'études.

“ Le « chèque énergies - travaux » représente de l'aide financière de la Région et sera payé au particulier après réalisation des travaux et sur présentation de la (des) facture(s).

“ Pour la réalisation des audits énergétiques, la Région conventionnera les bureaux d'études qui souhaitent s'inscrire dans la démarche, dès lors qu'ils s'engagent à respecter le cahier des charges « audits » défini par la Région et le prix forfaitaire fixé, par la Région, à 650 € TTC.

“ Le conventionnement « Région – bureaux d'études » se fera sur demande du bureau d'études avec un engagement contractualisé par une convention-type reprenant l'ensemble des exigences de la Région.

“ L'instruction des demandes de conventionnement des bureaux d'études et des demandes de « chèques énergies » des particuliers sera confiée à un prestataire extérieur.

· fixer la participation régionale pour la réalisation de l'audit à 400 € TTC (valeur du « chèque énergies – audits » : 400€).

Approbation de la convention - type « Région - bureaux d'études ».

- **Appel à projets Energies - dispositif chèque énergie - marché bureau d'études**

Modification de l'objet et l'estimation financière de la consultation (adoptée lors de la commission permanente du 20/09) qui portera désormais sur deux lots :

Lot 1 : Prestation d'assistance sur les demandes de conventionnement et l'instruction des demandes des particuliers.

Lot 2 : Acquisition et développement d'un outil informatique partagé de gestion des chèques énergies.

Le seuil maximum pour le lot 1 est évalué à 600 000 € et porte sur la réalisation de 4 000 audits pour une durée de 4 ans. La consultation correspondante a été engagée en novembre 2010.

Par ailleurs, le lot 2 « Acquisition et développement d'un outil informatique partagé de gestion des chèques énergies » aura notamment pour objectifs de permettre à la Région et au bureau instructeur de : - transmettre / recevoir les demandes sous forme dématérialisée, - instruire et suivre les demandes, - émettre les chèques énergie, - préparer les Commissions Permanentes, - élaborer des statistiques, - intégrer à la base de données les informations relatives aux aides déjà accordées aux particuliers. Cette prestation est évaluée à 100 000 €.

Jeunesse et vie associative

- **Action de lutte contre le handicap**

Attribution à l'EPCC « l'Opéra de Rouen Haute-Normandie » d'une subvention d'un montant de 15 000 € pour l'organisation, la gestion et la communication autour de la mise en oeuvre de dispositifs visant à rendre accessibles les spectacles lyriques et musicaux aux personnes souffrants de handicaps visuel et/ou auditif au cours de la saison 2010-2011.

Culture

- **Projets territoriaux de développement culturel**

7 200€ pour le Syndicat mixte du Pays du Plateau de Caux Maritime pour : - La réalisation d'un diagnostic des équipements et des pratiques culturelles en vue de la définition d'un schéma de développement culturel territorial ; - La finalisation des fiches action Culture du programme d'actions 2011-2013 du Contrat de Pays ; - La coordination de l'action culturelle à l'échelle du territoire du Pays.

AGENDA

6-7 décembre 2010 : séance plénière du conseil régional, dédiée à l'adoption du budget primitif 2011.
